

# CONTENTIEUX DES MARCHÉS DE TRAVAUX PRIVÉS

Tout connaître du contentieux et des solutions existantes

1 JOUR, 7 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

CODE : IC25

## Objectifs de la formation

- Prévenir les risques de litiges, à chaque étape du marché
- Identifier les mesures conservatoires à mettre en œuvre dès le début du conflit
- Déterminer les solutions de règlement des litiges les plus adaptées

## Animée par

- **Meneghetti Patrick**  
Avocat,  
MENEGETTI AVOCATS

## Public concernés

- Maîtres d'ouvrage ; Directeurs techniques ; Directeurs juridiques ; Directeurs de programmes ; Maîtres d'œuvre ; Entreprises de construction principales

## Dates

## Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Avant l'exécution des travaux : typologies et régime des contentieux possibles

- Quels sont les litiges possibles lors des pourparlers
- Quels sont les litiges possibles alors que le marché est déjà signé
- Comment maîtriser les risques encourus par les parties

## Pendant l'exécution du marché : quel contentieux peut naître, quelles solutions envisageables

- Identifier les cas de la défaillance de l'entrepreneur ou de son sous-traitant, le cas du défaut de paiement du maître d'ouvrage
- Que se passe-t-il en cas de défaut de fourniture d'une garantie de paiement, de retards de paiement
- Comment gérer les litiges avec un tiers, les troubles anormaux de voisinage sur votre chantier
- Appréhender le cas des dommages ou désordres à la construction

## Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

---

## Après la réception des travaux : comment prévenir et traiter les litiges

- Connaître et prévoir les désordres, dommages et non-conformités réservés à la réception
- Analyser le cas de dommages pouvant survenir après la réception
- Traiter les réclamations d'un tiers
- Anticiper et gérer les contestations sur le règlement financier des travaux

---

## Maîtriser les modalités de règlement des litiges

- En cas de reprise des désordres
- Quelle action indemnitaire